

Coup d'œil

Augmentation annuelle moyenne

	août	Sept.
	%	%
Secteur privé	2,7	2,5
Secteur public	3,0	1,7
Tous les règlements	2,8	2,0

Dans ce numéro

	page
Coup d'œil	1
Conventions conclues en septembre	1
Règlements des salaires	2
Règlements du mois de septembre	3-4
Sommaire de règlements choisis	5
Principales négociations en cours	15
Index des prix à la consommation	15

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400, avenue University, 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Conventions conclues en septembre

En septembre, 31 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 employés. Ces conventions se rapportent à 20 914 employés, dont 73 % dans le secteur privé (15 214).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base a été de 2 % en septembre, par rapport à 2,8 % le mois précédent. Dans le secteur public, 22 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne de salaire étant de 1,7 %, une baisse par rapport à 3 % en août. Dans le secteur privé, neuf conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne de salaire étant de 2,5 %, une baisse par rapport à 2,7 % enregistrée le mois précédent.

En septembre, les règlements principaux comprenaient une décision d'arbitrage centrale rendue à l'égard des maisons de soins infirmiers participantes et de la Service Employees International Union. La décision touche deux conventions de 12 mois et 14 conventions de 16 mois. Les conventions de 12 mois prévoient des augmentations de salaire de 2 % et celles de 16 mois, des augmentations annuelles moyennes de salaire de 1,5 %. Une décision d'arbitrage a aussi été rendue à l'égard d'Extensicare Canada et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). La décision touche quatre conventions de 24 mois et fournissent 1 006 employés du personnel de bureau, de service et de soins infirmiers, des augmentations annuelles moyennes de salaire de 2,3 %. La municipalité régionale de York et le SCFP ont conclu une convention de trois ans touchant 2 108 employés d'intérieur et d'extérieur et prévoyant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,6 %. Dans le secteur manufacturier, Les Aliments de consommation Maple Leaf et la Schneider Employees' Association, qui représente 1 200 employés, ont conclu une convention de 60 mois prévoyant une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,6 %.

Règlements des salaires - septembre

Augmentation annuelle moyenne, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Secteur privé	9	5 700	2,5
Secteur public	22	15 214	1,7
Tous les règlements	31	20 914	2,0

Augmentation annuelle moyenne, les trois années courantes

	janv - sept. 2010 %	2009 %	2008 %
Secteur privé	2,3	1,3	2,0
Secteur public	2,1	2,4	3,1
Tous les règlements	2,3	2,1	2,7

Augmentation annuelle moyenne par industrie, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Manufacturière	2	1 600	2,4
Construction	5	3 350	2,8
Transport, communications et services publics	1	450	1,0
Administration publique	2	2 391	2,6
Services de santé et sociaux	20	12 823	1,6
Autres services	1	300	2,5
Tous les règlements	31	20 914	2,0

Augmentation annuelle moyenne par industrie, les trois années courantes

	janv - sept. 2010 %	2009 %	2008 %
Primaire	2,2	3,4	4,1
Manufacturière	1,6	0,7	1,2
Construction	2,5	1,3	3,2
Commerce et finances	1,5	1,6	2,1
Transport, communications et services publics	1,9	1,8	2,9
Administration publique	2,5	2,0	3,1
Éducation et services connexes	1,9	3,0	3,1
Services de santé et sociaux	1,9	2,4	3,0
Autres services	2,8	2,2	2,6
Tous les règlements	2,3	2,1	2,7

Règlements du mois de septembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière						
Aliments de consommation Maple Leaf (usine Kitchener)	Schneider Employees Assn	2,6 ^{1,2}	2,7	1 200	60	2015-05-31
Unilever Canada (Div. Good Humor-Breyers)	TUAC-Can	1,8	2,0	400	36	2013-08-31
Construction						
Electrical Power Systems Construction Assn	Charpentiers	2,7	3,1	1 000	36	2020-04-30
Electrical Power Systems Construction Assn (generation)	Journaliers	2,7	3,0	700	60	2015-04-30
Electrical Power Systems Construction Assn (transmission)	Journaliers	2,7	3,0	350	60	2015-04-30
Electrical Power Systems Construction Assn	Opérateurs-ingénieurs	2,7	2,8	300	36	2015-04-30
Electrical Power Systems Construction Assn	Teamsters	2,9	3,0	1 000	36	2015-04-30
Transport, communications et services publics						
Greyhound Canada Transportation Corp (Div. de l'Est)	SUT	1,0	0,0	450	36	2013-06-30
Administration publique						
Vaughan City Corp (pompiers)	AIP	3,2	2,7	283	48	2010-12-31
Municipalité régionale de York (intérieur, extérieur, paramédicaux)	SCFP	2,6	2,4	2 108	36	2013-03-31
Service de santé et sociaux						
Apans Health Services (Grace Villa) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	268	16	2011-09-15
Chartwell Seniors Housing (Ballycliffe Lodge) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	220	16	2011-09-15
Drs Paul and John Rekai Centre (Rekai Centre, Wellesley Central Place)	UIES	1,5	2,0	212	16	2011-09-15
Extendicare (Canada) (Bayview Villa) (service, infirmier auxiliaire autorisé, infirmier autorisé)	SCFP	2,3	2,6	241	24	2010-12-31
Extendicare (Canada) (Laurier Manor) (service, infirmier auxiliaire autorisé, bureau)	SCFP	2,3	2,6	258	24	2010-12-31
Extendicare (Canada) (service, infirmier auxiliaire autorisé) (temps plein)	UIES	1,5	2,0	1 032	16	2011-09-15
Extendicare (Canada) (service, infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	1,5	2,0	2 592	16	2011-09-15
Extendicare (Canada) (Sudbury York) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	SCFP	2,3	2,6	262	24	2010-12-31

(page suivante)

¹ Grille des salaires à deux niveaux

² Restructuration salariale

Règlements du mois de septembre (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux						
Extendicare (Canada) (West End Villa) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	SCFP	2,3	2,6	245	24	2010-12-31
Heritage Nursing Home (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	235	16	2011-09-15
Leisureworld (auparavant Diversicare) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	1 417	16	2011-09-15
Leisureworld (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	2 992	16	2011-09-15
Parkview Home for Aged (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	213	16	2011-09-15
Responsive Management (O'Neill Centre) (service, bureau, auxiliaire autorisé)	UIES	2,0	2,0	252	12	2011-09-30
Revera Long Term Care (Burloak, West Oak, Northridge) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	356	16	2011-09-15
Revera Long Term Care (Diverses maison) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	987	16	2011-09-15
Revera Long Term Care (Westside Special Care) (service, infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	1,5	2,0	216	16	2011-09-15
Shepherd Village (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	405	16	2011-09-15
Specialty Care/Woodhall Park (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	2,0	2,0	202	12	2011-12-31
Toronto Aged Men's & Women's Homes (Belmont House) (service, infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	1,5	2,0	218	16	2011-09-15
Autres services						
Canadian Standards Assn (CSA)	SCFP	2,5	2,0	300	36	2013-06-18

Sommaire de règlements choisis

(Données fondées sur les renseignements disponibles)

Aliments de consommation Maple Leaf et Schneider Employees' Association (1 200 employés)

Convention renouvelée de 60 mois en vigueur du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2015

- Augmentations de salaire générales de 0,35 \$ chaque année pour les employés de production et de 0,45 \$ chaque année pour les métiers spécialisés
- Prime de retraite unique pour les employés engagés avant 1999
- Modification des pratiques relatives au temps supplémentaire
- Établissement d'un système de classification des emplois comprenant une structure salariale à quatre niveaux selon les compétences
- Établissement d'une nouvelle catégorie de postes à temps partiel pour assurer une flexibilité permettant de réaliser les tâches nouvelles ou non traditionnelles

Maisons de soins infirmiers participantes et Service Employees' International Union, section locale 1 (16 conventions touchant 11 817 infirmières auxiliaires autorisées et employés de service)

Partie d'une décision d'arbitrage centrale qui a été rendue à l'égard de 100 maisons de soins infirmiers participantes impliquant 52 conventions renouvelées qui touchent 15 498 employés en vigueur à diverses dates en 2009, en 2010 et en 2011 et expirant à diverses dates en 2011 et en 2012

- Augmentation de salaire générale de 2 % rétroactive à la date d'entrée en vigueur de chaque convention collective

Municipalité régionale de York et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 905 (2 108 employés paramédicaux d'intérieur et d'extérieur)

Convention renouvelée de trois ans en vigueur du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

- Augmentations de salaire de 2,35 % le 1^{er} avril 2010, de 2,35 % le 1^{er} avril 2011, de 2 % le 1^{er} avril 2012 et de 1 % le 1^{er} octobre 2012
- Chaque membre comptant 20 années consécutives de service reconnu qui a pris sa retraite le 1^{er} avril 2010 ou par la suite a droit à un compte gestion-santé de 2 000 \$ par année civile pendant 10 ans jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 75 ans

Extensicare (Canada) Inc. et Syndicat canadien de la fonction publique, diverses sections locales (1 006 employés touchés par quatre conventions)

Partie d'une décision d'arbitrage impliquant 10 conventions renouvelées qui touchent 1 438 employés du personnel de bureau, de service et de soins infirmiers en vigueur du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010

- Augmentations de salaire générales de 2,6 % la première année et de 2 % la deuxième année, en plus de rajustements spéciaux pour les infirmières autorisées et les infirmières auxiliaires autorisées
- Amélioration du régime de soins de la vue et des dispositions concernant les congés pour les employés admissibles

Résumé du troisième trimestre de 2010

Durant le troisième trimestre de 2010, 65 conventions collectives ont été ratifiées et chacune touchant au moins 200 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 50 621 employés, dont 60 % étaient dans le secteur privé. Par industrie, la majorité des employés (15 850) étaient dans le secteur de la construction, suivi des services de santé et sociaux (13 733) et de l'administration locale (5 272).

Tendances des salaires - Trois dernières années

Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base et l'index des prix à la consommation

Secteur et IPC	2007	2008					2009					2010
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Secteur privé	1,9	2,0	1,7	2,6	2,6	2,2	1,3	1,1	1,2	2,2	2,4	2,3
Secteur public	2,9	3,1	3,0	3,0	3,1	2,5	2,6	2,2	2,3	2,2	2,2	2,0
Tous les règlements	2,7	2,9	2,0	2,9	3,0	2,4	2,2	1,9	1,8	2,2	2,4	2,2
Index des prix à la consommation	2,3	1,5	1,9	3,6	2,0	1,6	0,3	-1,1	0,8	1,6	1,9	2,9

Source : Services d'information sur les négociations collectives et Statistiques Canada

Rajustements de salaires

Les règlements du troisième trimestre prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 2,2 %, par rapport à 2,4 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 2 %, une baisse par rapport à 2,2 % au trimestre précédent. Le secteur privé a déclaré une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,3 %, par rapport à 2,4 % au deuxième trimestre. Durant le troisième trimestre de 2010, les augmentations annuelles moyennes de salaire ont été touchées par des règlements dans les secteurs de la construction (2,5 %), des services de santé et sociaux (1,6 %) et de l'administration locale (2,9 %).

Durant le troisième trimestre de 2010, environ 61 % de tous les employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2 % à 2,9 %, tandis que 34 % ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 % à 1,9 %. Dans le secteur public, 33 % des employés étaient couverts par des conventions prévoyant des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2 à 2,9 %, par rapport à 80 % des employés du secteur privé.

Sur le nombre total d'employés, 42 % étaient couverts par des conventions de trois ans. Environ 54 % des employés du secteur privé et 25 % de ceux du secteur public étaient couverts par des conventions de 36 mois. Les conventions de trois ans demeurent les plus courantes dans les secteurs manufacturier et de la construction. Dans les secteurs non manufacturiers, 42 % des employés étaient couverts par des conventions d'un an, par rapport à 23 % des employés étaient couverts par des conventions de trois ans et 22 % des employés étaient couverts par des conventions de cinq ans.

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), troisième trimestre de 2009 au troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv .	empls.	%	conv .	empls.	%	conv .	empls.	%
Troisième trimestre 2009									
Secteur privé	29	26 378	1,1	7	6 442	1,0	22	19 936	1,2
Secteur public	33	61 542	2,2	-	-	-	33	61 542	2,2
Toutes les conventions	62	87 920	1,9	7	6 442	1,0	55	81 478	1,9
Quatrième trimestre 2009									
Secteur privé	28	31 606	1,2	5	8 342	0,1	23	23 264	1,6
Secteur public	70	41 271	2,3	1	1 358	1,9	69	39 913	2,3
Toutes les conventions	98	72 877	1,8	6	9 700	0,3	92	63 177	2,0
Premier trimestre 2010									
Secteur privé	32	38 688	2,2	9	3 854	1,7	23	34 834	2,3
Secteur public	22	19 073	2,2	-	-	-	22	19 073	2,2
Toutes les conventions	54	57 761	2,2	9	3 854	1,7	45	53 907	2,2
Deuxième trimestre 2010									
Secteur privé	69	92 175	2,4	3	1 357	1,3	66	90 818	2,4
Secteur public	20	12 755	2,2	2	2 242	2,2	18	10 513	2,2
Toutes les conventions	89	104 930	2,4	5	3 599	1,9	84	101 331	2,4
Troisième trimestre 2010									
Secteur privé	31	30 189	2,3	4	9 300	2,2	27	20 889	2,4
Secteur public	34	20 432	2,0	-	-	-	34	20 432	2,0
Toutes les conventions	65	50 621	2,2	4	9 300	2,2	61	41 321	2,2

Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), troisième trimestre de 2009 au troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Troisième trimestre 2009									
Manufacturier	11	5 611	0,5	6	4 086	-0,2	5	1 525	2,3
Non manufacturier	50	81 714	2,0	1	2 356	3,0	49	79 358	1,9
Construction	1	595	0,0	-	-	-	1	595	0,0
Toutes les conventions	62	87 920	1,9	7	6 442	1,0	55	81 478	1,9
Quatrième trimestre 2009									
Manufacturier	17	12 767	0,5	4	7 692	0,0	13	5 075	1,3
Non manufacturier	81	60 110	2,1	2	2 008	1,6	79	58 102	2,1
Toutes les conventions	98	72 877	1,8	6	9 700	0,3	92	63 177	2,0
Premier trimestre 2010									
Manufacturier	14	5 768	1,6	6	2 288	1,6	8	3 480	1,7
Non manufacturier	34	24 843	2,1	3	1 566	1,9	31	23 277	2,1
Construction	6	27 150	2,4	-	-	-	6	27 150	2,4
Toutes les conventions	54	57 761	2,2	9	3 854	1,7	45	53 907	2,2
Deuxième trimestre 2010									
Manufacturier	18	5 748	0,8	3	1 357	1,3	15	4 391	0,7
Non manufacturier	30	17 416	2,2	2	2 242	2,2	28	15 174	2,2
Construction	41	81 766	2,5	-	-	-	41	81 766	2,5
Toutes les conventions	89	104 930	2,4	5	3 599	1,9	84	101 331	2,4
Troisième trimestre 2010									
Manufacturier	10	6 351	2,3	2	3 226	2,2	8	3 125	2,5
Non manufacturier	42	28 420	2,0	2	6 074	2,2	40	22 346	2,0
Construction	13	15 850	2,5	-	-	-	13	15 850	2,5
Toutes les conventions	65	50 621	2,2	4	9 300	2,2	61	41 321	2,2

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur manufacturier, troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Alimentation, boissons	4	2 180	2,4	-	-	-	4	2 180	2,4
Caoutchouc, plastiques	1	220	3,5	-	-	-	1	220	3,5
Textile	1	240	2,6	-	-	-	1	240	2,6
Première transformation des métaux	3	3 451	2,2	2	3 226	2,2	1	225	1,7
Produits chimiques	1	260	2,9	-	-	-	1	260	2,9
Total secteur manufacturier	10	6 351	2,3	2	3 226	2,2	8	3 125	2,5

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur non manufacturier, troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Mines, carrières	1	2 832	2,3	1	2 832	2,3	-	-	-
Transportation	5	4 689	2,0	1	3 242	2,2	4	1 447	1,8
Électricité, gaz, eau	2	714	3,0	-	-	-	2	714	3,0
Commerce de détail	1	300	1,4	-	-	-	1	300	1,4
Services de santé et sociaux	22	13 733	1,6	-	-	-	22	13 733	1,6
Services de gestion	2	580	2,1	-	-	-	2	580	2,1
Services personnels	1	300	1,5	-	-	-	1	300	1,5
Administration locale	8	5 272	2,9	-	-	-	8	5 272	2,9
Total secteur non manufacturier	42	28 420	2,0	2	6 074	2,2	40	22 346	2,0

Tableau 5 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur de la construction, troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Construction	13	15 850	2,5	13	15 850	2,5

Tableau 6: Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base pour toutes les industries, troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Manufacturier	10	6 351	2,3	2	3 226	2,2	8	3 125	2,5
Non manufacturier	42	28 420	2,0	2	6 074	2,2	40	22 346	2,0
Construction	13	15 850	2,5	-	-	-	13	15 850	2,5
Toutes les industries	65	50 621	2,2	4	9 300	2,2	61	41 321	2,2

Tableau 7 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base selon la durée de la convention et par secteur, troisième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Conventions d'un an	16	11 817	1,5	-	-	-	16	11 817	1,5
Conventions de deux ans	8	3 235	2,6	-	-	-	8	3 235	2,6
Conventions de trois ans	25	21 324	2,4	16	16 227	2,3	9	5 097	2,7
Conventions de quatre ans	2	857	2,1	1	574	1,6	1	283	3,2
Conventions de cinq ans	11	11 504	2,4	11	11 504	2,4	-	-	-
Conventions de six ans	1	284	1,4	1	284	1,4	-	-	-
Conventions de dix ans	2	1 600	2,6	2	1 600	2,6	-	-	-
Toutes les conventions	65	50 621	2,2	31	30 189	2,3	34	20 432	2,0

Tableau 8: Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base selon la durée de la convention par secteur (manufacturier et non manufacturier), troisième trimestre de 2010

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Conventions d'un an	-	-	-	16	11 817	1,5	-	-	-
Conventions de deux ans	-	-	-	8	3 235	2,6	-	-	-
Conventions de trois ans	7	4 297	2,4	13	6 427	2,5	5	10 600	2,4
Conventions de quatre ans	1	574	1,6	1	283	3,2	-	-	-
Conventions de cinq ans	2	1 480	2,5	3	6 374	2,2	6	3 650	2,7
Conventions de six ans	-	-	-	1	284	1,4	-	-	-
Conventions de dix ans	-	-	-	-	-	-	2	1 600	2,6
Toutes les conventions	10	6 351	2,3	42	28 420	2,0	13	15 850	2,5

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées 4,5 mois suivant le début des négociations, par rapport à 9,1 mois dans le secteur public.

Parmi tous les règlements conclus durant le troisième trimestre de 2010, 34 conventions touchant 51 % des employés ont été conclues par voie de conciliation ou de médiation, comparativement aux six conventions touchant 6 % des employés qui ont été négociées directement par les parties. 24 conventions ont été conclues par voie d'arbitrage et une convention a été conclue après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, environ 21 % des employés ont conclu des règlements par voie de conciliation ou de médiation et 10 % l'ont fait par la négociation directe. Dans le secteur privé, 71 % des employés ont conclu des conventions par voie de conciliation ou de médiation, comparativement aux 3 % qui l'ont fait par la négociation directe.

Négociations à venir

Les principales négociations qui se poursuivent au quatrième trimestre de 2010 touchent le gouvernement fédéral, des municipalités, des commissions des services policiers, des hôpitaux, des maisons de soins infirmiers, des foyers pour personnes âgées et des universités. Les principales conventions qui expireront au cours du quatrième trimestre touchent le gouvernement fédéral, des municipalités, des commissions des services policiers (y compris celle de Toronto), Ontario Power Generation et Bruce Power.

Tableau 9 : Durée des négociations par secteur, troisième trimestre de 2010

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
1 – 3 mois	17	13 802	14	12 033	3	1 769
4 – 6 mois	36	30 526	14	14 740	22	15 786
7 – 9 mois	1	296	-	-	1	296
10 – 12 mois	2	592	1	284	1	308
13 mois et plus	9	5 405	2	3 132	7	2 273
Total	65	50 621	31	30 189	34	20 432

Tableau 10 : Durée moyenne des négociations par secteur, troisième trimestre de 2010

	Durée moyenne des négociations	
	<i>mois</i>	
Secteur privé	4,5	
Secteur public	9,1	
Total	6,9	

Tableau 11 : Étape de règlement par secteur, troisième trimestre de 2010

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Négociation directe	6	2 939	2	940	4	1 999
Conciliation	11	10 821	6	7 082	5	3 739
Négociation post-conciliation	8	6 600	8	6 600	-	-
Médiation	15	8 339	13	7 735	2	604
Arbitrage	24	19 090	1	5 000	23	14 090
Arrêt de travail	1	2 832	1	2 832	-	-
Total	65	50 621	31	30 189	34	20 432

Arrêts de travail

Durant les neuf premiers mois de 2010, 47 arrêts de travail ont été signalés en Ontario, par rapport à 55 pour la même période en 2009. Les arrêts de travail survenus pendant les neuf premiers mois ont touché 8 871 employés et entraîné la perte de 618 910 jours-personnes, par rapport à 41 293 employés et à 1 195 420 jours-personnes pour la même période l'an dernier.

De janvier à septembre 2010, 19 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une baisse par rapport aux 21 signalés pendant la même période l'an dernier. Les secteurs non manufacturiers ont signalé 27 arrêts de travail, une baisse par rapport aux 34 signalés pendant la même période l'an dernier. Durant les neuf premiers mois de 2010, les arrêts de travail ont entraîné une perte de temps de travail estimé à 0,06 % du temps de travail total en Ontario.

Tableau 12 : Arrêts de travail, janvier à septembre 2009 et 2010

	janvier - septembre 2010	janvier - septembre 2009
Manufacturier	19	21
Non manufacturier	27	34
Construction	1	-
Toutes les industries	47	55

Tableau 13 : Jours-personnes perdus, janvier à septembre 2009 et 2010

	janvier - septembre 2010	janvier - septembre 2009
Manufacturier	181 680	205 050
Non manufacturier	435 350	990 370
Construction	1 880	-
Toutes les industries	618 910	1 195 420

Au 30 septembre 2010, 11 arrêts de travail, représentant un nombre total de 1 102 employés, ont été rapportés au mois d'octobre 2010. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 14 : Arrêts de travail en Ontario, 1988 à septembre 2010

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	28 1770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010* (janv-sept)	47	8 871	189	618 910	69,8	65	0,06

* préliminaire

Source : Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	Divers syndicats	Canada	23 700	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	Divers syndicats	Divers endroits	21 400	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	17 900	Diverses dates
Hôpitaux	Divers syndicats	Divers endroits	44 650	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers/foyers pour les personnes âgées	Divers syndicats	Divers endroits	44 100	Diverses dates
Universités	Divers syndicats	Divers endroits	22 800	Diverses dates
Pâte et papier	Divers syndicats	Divers endroits	4 200	Diverses dates
Zehrmart	TUAC-Can	Divers endroits	11 500	2010-07-01
Loblaws Supermarkets	TUAC-Can	Divers endroits	16 600	Diverses dates
U.S. Steel Canada (Hamilton Works)	Métallurgistes unis	Hamilton	2 000	2010-07-31

Au 30 septembre, 2010, il y avait 216 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	Données à ce jour				juillet	août	septembre
	2007	2008	2009	2010	2010	2010	2010
Canada	2,1	2,4	0,3	1,6	1,8	1,7	1,9
Ontario	1,8	2,3	0,4	2,2	2,9	2,9	2,9
Toronto	1,9	2,4	0,5	2,3	3,1	3,1	3,2
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	1,9	2,2	0,6	2,3	3,0	2,9	3,0
Thunder Bay	1,0	2,2	0,1	1,7	2,8	2,8	2,7

*Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76% des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.